Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2015) **Heft:** 305-306

Artikel: Berne, mode d'emploi

Autor: Auger, Denis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849263

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SUISSE À LA LOUPE Berne, mode d'emploi

par Denis Auger



La Cathédrale et la vieille ville de Berne. Dans le fond, les Alpes bernoises.

Une Suisse en miniature

Deuxième de Suisse en superficie (5 960 m²), le canton de Berne est aussi le 2e en matière de population (quelque 992 617 habitants au 31 décembre 2012, dont 14 % d'étrangers) : près d'un Suisse sur huit habite dans le canton. On peut aussi dire qu'il est une Suisse en miniature puisque son territoire s'étend du Jura aux Alpes en passant par le Plateau suisse. Des bords de l'Aar à Wynau à 401,5 m, au sommet du Finsteraarhorn à 4 274 m, le canton possède une amplitude d'altitude unique (pour rappel, le point le moins haut du pays se situe au bord du lac Majeur [TI] vers Ascona [193 m] et le point culminant est bien entendu la Pointe Dufour à 4 634 m [VS]). Cas unique en Suisse, Berne possède en outre des frontières avec onze autres cantons dont tous les cantons romands. Le canton possède aussi les sources et les gorges de l'Aar.

Ce n'est peut-être pas un hasard si le canton constitue un pont entre les parties germanophones et francophones du pays. Berne compte deux arrondissements administratifs francophones ou bilingues, le Jura bernois et la région de Bienne, les parties francophones possédant un statut particulier dont l'objectif est la promotion de la culture francophone et le développement de leur participation publique dans le canton. Le canton a d'ailleurs décrété l'allemand et le français comme langues officielles. Les Bernois parlent l'allemand à quelque 85 %, le français à environ 10 %, d'autres langues minoritaires étant également parlées. Les Bernois sont à 55,5 % protestants, à 16,2 % sans confession, à 15,6 % catholiques, les autres habitants ayant des pratiques spirituelles différentes (islam, bouddhisme...).

Un canton d'Excellences

La ville de Berne a été fondée en 1191 et décrétée Ville libre d'empire en 1208 par Frédéric II. La souveraineté de cet État-Ville s'étend rapidement de l'Argovie (conquise en 1415) au lac Léman (le pays de Vaud est conquis en 1536). Le canton, membre de la Confédération en 1353, verra le pouvoir de « Leurs Excellences » vaciller quand les troupes de Bonaparte envahiront le pays en 1798 : le canton perd alors Vaud et

l'Argovie. À la suite du congrès de Vienne, il récupère en revanche les terres de l'ancien évêché de Bâle y compris Bienne et le Laufonais. Récemment, sa superficie a diminué avec la création du canton du Jura en 1979 et le transfert du Laufonais au canton de Bâle-Campagne en 1994.

Bien qu'elle ne soit que la 5° ville de Suisse en nombre d'habitants, Berne a été choisie comme Capitale fédérale en 1848. Elle abrite à ce titre le gouvernement et l'Assemblée fédérale, ainsi que bon nombre d'administrations fédérales. Caractéristique étonnante, la capitale n'est desservie que par un aérodrome modeste à Belp.

Un patrimoine exceptionnel

Après les Grisons et le Valais, le canton de Berne constitue la 3e destination touristique de Suisse. Non sans raison. Il possède trois sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO : la vieille ville de Berne (entièrement détruite par un incendie, elle a été reconstruite en 1415), le domaine Jungfrau-Aletsch-Bietschorn et les palafittes du lac de Bienne. Il comprend aussi quatre parcs naturels régionaux : ceux du Chasseral, de Dieltigtal, de Gantrisch et du Doubs. Dans le canton de Berne, il y en a pour tous les goûts : on peut se promener dans les vertes collines de l'Emmental, y jouir de ses charmantes maisons paysannes, de ses châteaux et... de son fromage. Le Seeland attire lui aussi beaucoup les curieux. Bien entendu, nous vous avons souvent parlé des beautés touristiques de ce canton (voir notamment Suisse Magazine nos 132, 155, 195, 247 et 255), aussi nous nous contenterons de quelques noms de sites à voir absolument. Les stations de Gstaad, Wengen, Adelboden, Grindelwald, figurent parmi les plus renommées du monde. Celle de Wengen présente quant à elle la particularité de n'être accessible qu'en train ou par remontée mécanique.



Vue aérienne du centre historique de Berne, classé Patrimoine mondial par l'UNESCO.

Les voitures n'y sont pas les bienvenues... Les lacs de Brienz, de Thoune, de Bienne sont aussi un but de visite, surtout quand on les parcourt à bord de bateaux à vapeur. Quant aux amateurs de sensations fortes, ils ne mangueront pas d'emprunter le train le plus haut d'Europe pour rejoindre le Jungfraujoch et son panorama unique sur le glacier d'Aletsch. Ceux qui souhaitent avoir un panorama sur les trois montagnes les plus célèbres du canton, l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau, peuvent emprunter les téléphériques qui les conduiront au Schilthorn, au Männlichen, au Niesen ou à la Schynige Platte... Enfin, d'autres lieux moins connus méritent une visite : c'est le cas de la région de Kandersteg qui abrite le splendide lac d'Oeschinen et... le bunker du Conseil fédéral.

Une économie diversifiée

Le tourisme ne représente qu'un des aspects d'une économie très largement diversifiée. Le secteur agricole est actif : le canton produit du fromage (l'emmental), des oignons (le marché aux oignons, le *Zibelemärit*, se tenant tous les ans le 4e lundi de novembre en vieille ville de Berne, alors que d'autres marchés aux oignons se déroulent dans les villes d'Aarberg, de Bienne et de Nidau), des légumes, des fruits... Le canton de Berne représente également le plus grand secteur bio de Suisse.

Dans le domaine industriel, Berne abrite de grandes entreprises dans les secteurs de

la précision, de l'horlogerie (Jura bernois) et du génie médical. Les machines-outils et les montres représentent d'ailleurs près de 45 % des exportations du canton. On note aussi l'importance grandissante des éco-technologies (promotion et développement des énergies propres). Enfin, le canton se signale par la présence de « clusters » (pôles de compétitivité), des regroupements d'entreprises d'un même secteur, dans un même bassin d'emplois. 32,8 % de la population active cantonale y travaillaient en 2008.

Les entreprises ou marques bernoises les plus connues restent Swatch, Breitling, Longines, Omega en horlogerie, mais également Kambly ou Ovomaltine dans le domaine de l'agro-alimentaire, RUAG, Alp Transit, Swisscom, Tornos, Valora, Cisalpino, les CFF, Intersport...

Comme les autres grandes régions de Suisse, Berne compte des écoles de très haute valeur : l'Université de Berne, la Haute École spécialisée bernoise, la Haute École pédagogique germanophone (PHBern) ou la HEP Bejune (francophone).

Des ours et des hommes

Si des plaisantins vous disent que les Bernois les plus célèbres sont les ours, ils n'auront pas tout à fait tort. L'animal est d'ailleurs l'emblème de la ville depuis 1224 et figure sur le blason du canton. Selon la légende, le fondateur de la ville de « Bärn », Berthold V de Zähringen en aurait capturé un vers 1191. La présence d'ours est certifiée en 1513 et depuis, les ours dans leur fosse puis dans leur parc représentent une attraction à ne pas manquer pour les visiteurs. La popularité de ces animaux ne se dément pas : il suffit pour s'en convaincre de voir le nombre d'hôtels ou de restaurants qui portent leur nom dans presque chaque village du canton. Un autre animal porte haut les couleurs du canton : le bouvier, un fidèle chien de berger, très apprécié des enfants.

Les humains ne sont pas en reste. La liste des personnalités liées à Berne est longue. Dans le domaine des sciences, si Albrecht Haller est bien natif du canton, c'est à Berne qu'Albert Einstein expose sa fameuse théorie de la relativité. Parmi les artistes, citons Albert Anker ou Paul Klee, Friedrich Dürrenmatt, Heinz Holliger, le plus célèbre hautboïste du monde, ou Yves Régnier, le « commissaire Moulin » de la télévision française. Mais Berne compte aussi des sportifs comme le cycliste Fabian Cancellara ou les hockeyeurs sur glace Mark Streit et Roman Josi. Dans le domaine politique, un congrès organisé à Vienne donne naissance en 1868 à l'Alliance internationale de la démocratie socialiste, autour de Bakounine qui vit à de nombreuses reprises dans la cité et y meurt en 1876. Sa tombe est toujours visible au Bremgartenfriedhof.

Restons dans le domaine politique. Le canton a donné à la Suisse quatorze conseillers fédéraux, avec une présence quasi ininterrompue au gouvernement depuis 1848 (hormis entre 1980 et 1987 et entre 2009 et 2010). Parmi ces conseillers, Ulrich Ochsenbein a fait partie du premier Conseil fédéral (1848-1854), Karl Schenk a exercé le mandat le plus long d'un conseiller fédéral à ce jour (31 ans et 7 mois, entre 1864 et 1895), Rudolf Minger a été le premier conseiller agrarien (1929-1940). Quant à Friedrich Traugott Wahlen (conseiller fédéral de 1958 à 1965), il a été délégué du Conseil fédéral à l'extension des cultures pendant la Seconde Guerre mondiale et l'auteur du fameux plan Wahlen qui a permis à la Suisse de mieux supporter les restrictions de guerre grâce à son programme d'auto-suffisance. Au moment de son élection au Conseil fédéral, Friedrich Wahlen était un Suisse de l'étranger, une circonstance exceptionnelle. Les derniers conseillers fédéraux bernois ont été Adolf Ogi, Samuel Schmid. Les ministres Johann Schneider-Ammann et Simonetta Sommaruga sont en exercice depuis fin 2010.